



Bobo-Dioulasso, le 21 AOÛT 2023

N°2023 000143 /MESRI/SG/UNB/P

## COMMUNIQUE

Le Président de l'Université Nazi BONI informe les **bacheliers** des sessions de **2023** et **2022**, que la **période de dépôt des dossiers de candidature aux concours** de recrutement en 1<sup>re</sup> année de licence dans ses établissements est fixée **du jeudi 24 août 2023 au dimanche 10 septembre 2023 à 23 h 59 min** sur la plateforme Campusfaso <https://www.campusfaso.bf/> (le bachelier se connecte avec son INE et le mot de passe). En rappel la composition du dossier est la suivante :

### 1. Pour les titulaires de Bacs nationaux

Prendre soin de renseigner correctement les informations complémentaires demandées sur la plateforme lors de la création de votre compte.

### 2. Pour les titulaires de Bacs non nationaux

- Une copie légalisée de l'attestation du Bac/diplôme du bac ;
- Une copie légalisée du relevé de notes du bac ;
- Un extrait d'acte de naissance ;
- Un certificat de nationalité.

### 3 Pour la filière Statistiques et Informatique de l'UFR/SEA, et la filière Génie civil de l'IUT

- Un engagement légalisé à s'acquitter des frais de formation (à télécharger sur la plateforme [https://www.campusfaso.bf.](https://www.campusfaso.bf/) le bachelier se connecte avec son INE et le mot de passe).



**Prof Hassan Bismarck NACRO**

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon  
Officier de l'Ordre des Palmes académiques